MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail-Justice-Solidarité

Section 0. Avis d'Appel d'Offre (AAO)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National (AAON)

Ministère des Infrastructure et des Transports

Agence Guinéenne de la Sécurité Routière ''AGUISER''

AAO N°: 04/AGUISER/FER/2022

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans les journaux de la place dont entre autres : **Le Souverain N°111** ; Le **Horoya N° 8095** ; Le **JAON°570** du 04 Avril 2022 et sur le site de l'ARMP du 24 Mars 2022.

2. Le Ministère des Infrastructures et des Transports à travers la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de la Sécurité Routière (AGUISER) a sollicité et obtenu un financement du Fonds d'Entretien Routier (FER - SA) dans le cadre de son budget 2022 ; et a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de :

   Lot N°1 : FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIX HUIT (18) PANNEAUX D'ECLAIRAGE SUR NEUF (09) PASSAGES A NIVEAU A CONAKRY (CROISEMENT RAILS ET ROUTES) ;

   Lot N°2 : FOURNITURE ET IMPLANTATION DE CENT SOIXANTE DIX (170) PLOTS DE SECURITE ROUTIERE SUR 200 ML.

   Les marchés objet des de ces deux (02) lots seront exécutés à Conakry dans un délai de **trois *(03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de commencer les travaux.***

3. Le Ministère des Infrastructures et des Transports à travers la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de la Sécurité Routière (AGUISER) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour *la :*

   Lot N°1 : FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIX HUIT (18) PANNEAUX D'ECLAIRAGE SUR NEUF (09) PASSAGES A NIVEAU A CONAKRY (CROISEMENT RAILS ET ROUTES) ;
   Lot N°2 : FOURNITURE ET IMPLANTATION DE CENT SOIXANTE DIX (170) PLOTS FIXES DE SECURITE ROUTIERE SUR 200 ML.

   Un soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut être attributaire qu'un seul lot.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux **articles 23** et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à **l'article 64** du Code des Marchés Publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de Sécurité Routière (AGUISER),** et de la Personne Responsable des Marchés Publics, **Tel : 628 996 960/663 715 309/660 081 279, E-mail : prmp.aguiser@gmail.com** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres mentionnés ci-dessus du **Lundi** au **Jeudi de 9h à 16h 30mn** et les **Vendredis de 9h à 12h.**

6. Les exigences en matière de qualification sont : ***(voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées).***

7. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics (non applicable).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, à compter du **05/10/2022** contre un paiement non remboursable de : **Un Million francs guinéens (1 000 000 GNF).**

Les paiements seront effectués à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) comme suit :
- 50% au compte N°4111071 du receveur Central du Trésor ;
- 30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG.
- 20% à l'autorité contractante (AGUISER) sur présentation des deux (2) reçus de versement.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs Frais.

9- Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont **un (01)** original et trois **(03)** copies à l'adresse ci-après : Personne Responsable des Marchés Publics de la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de Sécurité Routière (AGUISER), dans un délai de trente (30) jours au plus tard le **03/11/2022 à 10 heures 00 minute** ;

✓ Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date indiquées, seront purement et simplement Rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes ;

✓ Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur de la DNCMP, un observateur indépendant de l'ARMP et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse : **salle de réunion de l'AGUISER, le 03/11/2022 à 10 heures 30 minutes .**

✓ Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de :

Lot N°1 : Neuf Millions Sept Cent Vingt Mille Francs Guinéens (9 720 000 GNF)

Lot N°2 : Neuf Millions Huit Cent Mille Francs Guinéens (9 800 000 GNF)

Cette garantie demeure valide pendant ***(120) jours.***

✓ Les offres devront demeurées valides pendant une durée de ***(90) jours*** à compter de la date limite de soumission.

10- La législation régissant l'appel d'offres est celle du code des Marchés Publics

11- Une redevance de régulation de 0,6% du montant hors taxes du marché sera pris en charge par l'attributaire au bénéfice de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics conformément aux dispositions de l'article 41 du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 et de l'article 2 de l'Arrêté conjoint AC/2020/2304/MEF/MB/SGG du 07 Août 2020.

Le Directeur Général

Agence Guinéenne de la Sécurité Routière Le Directeur Général

Thierno Mamadou BARRY

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail-Justice-Solidarité

Section 0. Avis d'Appel d'Offre (AAO)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National (AAON)

Ministère des Infrastructure et des Transports

Agence Guinéenne de la Sécurité Routière ''AGUISER''

AAO N°: 05/AGUISER/FER/2022

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans les journaux de la place dont entre autres : **Le Souverain N°111** ; Le **Horoya N° 8095** ; Le **JAO N°570** du 04 Avril 2022 et sur le site de l'ARMP du 24 Mars 2022.

2. Le Ministère des Infrastructures et des Transports à travers la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de la Sécurité Routière (AGUISER), souhaite financer sur Fonds Propres (budget 2022) afin d'effectuer des paiements au titre du marché d'**ACQUISITION DE CINQ (05) VEHICULES 4x4 TT** en un lot unique dans un délai de livraison de **trois (03) mois.**

3. Le Ministère des Infrastructures et des Transports à travers la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de la Sécurité Routière (AGUISER) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour livrer ces engins en un : **ACQUISITION DE CINQ (05) VEHICULES 4X4 TT.**

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux **articles 23** et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à **l'article 64** du Code des Marchés Publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de Sécurité Routière (AGUISER)**, ***Sise à Temenetaye Immeuble POKOU, 4ème Etage*** et au bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics, **Tel :** ***(00224)*** **628 996 960/663 715 309/660 081 279, E-mail : prmp.aguiser@gmail.com** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres mentionnés ci-dessus du **Lundi** au **Jeudi de 9h à 16h 30mn** et les **Vendredis de 9h à 12h.**

6. Les exigences en matière de qualification sont : ***(voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées).***

7. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics (non applicable) ;

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, à compter du **05/10/2022** contre un paiement non remboursable de : **un Million francs guinéens (1.000.000 GNF).** Les paiements seront effectués à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) comme suit :
   - 50% au compte N°4111071 du receveur Central du Trésor ;
   - 30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG.
   - 20% à l'autorité contractante (AGUISER) sur présentation des deux (2) reçus de versement.

   Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont **un (01)** original et trois **(03)** copies à l'adresse ci-après : *Personne Responsable des Marchés Publics de la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de Sécurité Routière (AGUISER), dans un délai de Trente (30) jours au plus tard* ***le 03/11/2022 à 10 heures 00 minute ;***

✓ Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date indiquées, seront purement et simplement Rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes ;

- ✓ Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur de la DNCMP, un observateur indépendant de l'ARMP et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse : **salle de réunion de l'AGUISER, le 03/11/2022 à 10 heures 30 minutes.**
- ✓ Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : **Trente Neuf Millions Francs Guinéens (39 000 000 GNF) et c**ette garantie demeure valide pendant ***cent vingt (120) Jours.***
- ✓ Les offres devront demeurées valides pendant une durée de ***(90) jours*** à compter de la date limite de soumission.

10- La législation régissant l'appel d'offres est celle du code des Marchés Publics de la République de Guinée.

11- Une redevance de régulation de 0,6% du montant hors taxes du marché sera pris en charge par l'attributaire au bénéfice de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics conformément aux dispositions de l'article 41 du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 et de l'article 2 de l'Arrêté conjoint AC/2020/2304/MEF/MB/SGG du 07 Août 2020.

Le Directeur Général

Agence Guinéenne de la Sécurité Intérieure
Le Directeur Général
AGUISER

Thierno Mamadou BARRY

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail-Justice-Solidarité

Section 0. Avis d'Appel d'Offre (AAO)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National (AAON)

Ministère des Infrastructure et des Transports

Agence Guinéenne de la Sécurité Routière ''AGUISER''

AAO N°: 06/AGUISER/FER/2022

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans les journaux de la place dont entre autres : **Le Souverain N°111** ; Le **Horoya N° 8095** ; Le **JAON°570** du 04 Avril 2022 et sur le site de l'ARMP du 24 Mars 2022.

2. Le Ministère des Infrastructures et des Transports à travers la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de la Sécurité Routière (AGUISER), souhaite financer sur fonds propres (budget 2022) afin d'effectuer des paiements au titre des marchés de :

   Lot N°1 : **FOURNITURE DE MILLE HUIT CENT (1 800) PLOTS MOBILES SOUPLES (CONE RETRO REFLECHISSANTS) POUR LE BALISAGE DANS LA CIRCULATION.**

   Lot N°2 : **FOURNITURE DE DOUZE (12) ALCOOTESTS NUMERIQUES POUR LE CONTROLE DE L'ALCOOLEMIE DES CONDUCTEURS.**

   Les marchés objet des de ces deux (02) lots seront exécutés dans un délai de **trois *(03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de commencer les travaux.***

3. Le Ministère des Infrastructures et des Transports à travers la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de la Sécurité Routière (AGUISER) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour *la :*

   Lot N°1 : **FOURNITURE DE MILLE HUIT CENT (1 800) PLOTS MOBILES SOUPLES (CONE RETRO REFLECHISSANTS) POUR LE BALISAGE DANS LA CIRCULATION.**

   Lot N°2 : **FOURNITURE DE DOUZE (12) ALCOOTESTS NUMERIQUES POUR LE CONTROLE DE L'ALCOOLEMIE DES CONDUCTEURS.**

   Un soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut être attributaire qu'un seul lot.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux **articles 23** et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à **l'article 64** du Code des Marchés Publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de Sécurité Routière (AGUISER),** et de la Personne Responsable des Marchés Publics, **Tel : 628 996 960/663 715 309/660 081 279, E-mail : prmp.aguiser@gmail.com** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres mentionnés ci-dessus du **Lundi** au **Jeudi de 9h à 16h 30mn** et les **Vendredis de 9h à 12h.**

6. Les exigences en matière de qualification sont : ***(voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées).***

7. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics (non applicable) ;

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, à compter du **05/10/2022** contre un paiement non remboursable de : **Un Million francs guinéens (1 000 000 GNF).**

Adresse : Immeuble Pokou 4ème Etage, Quartier Téminetaye, Commune de Kaloum, République de Guinée.
Tel : (+224) 664 18 55 52 / 627 51 22 31 / E-mail : aguiser.gn@gmail.com

Les paiements seront effectués à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) comme suit :

- 50% au compte N°4111071 du receveur Central du Trésor ;
- 30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG.
- 20% à l'autorité contractante (AGUISER) sur présentation des deux (2) reçus de versement.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais.

9- Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) Exemplaires dont **un (01)** original et trois **(03)** copies à l'adresse ci-après : Personne Responsable des Marchés Publics de la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de Sécurité Routière (AGUISER), dans un délai de trente (30) jours au plus tard **le 03/11/2022 à 10 heures 00 minute *;***

✓ Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date indiquées, seront purement et simplement Rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes ;

✓ Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur de la DNCMP, un observateur indépendant de l'ARMP et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse : **salle de réunion de l'AGUISER, le à 10 heures 30 minutes.**

✓ Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de :

Lot N°1 : Neuf Millions Francs Guinéens (9 000 000 GNF)

Lot N°2 : Trois Millions Huit Cent Mille Francs Guinéens (3 800 000 GNF)

Cette garantie demeure valide pendant ***(120) jours.***

✓ Les offres devront demeurées valides pendant une durée de ***(90) jours*** à compter de la date limite de soumission.

10- La législation régissant l'appel d'offres est celle de la République de Guinée.

11- Une redevance de régulation de 0,6% du montant hors taxes du marché sera pris en charge par l'attributaire au bénéfice de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics conformément aux dispositions de l'article 41 du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 et de l'article 2 de l'Arrêté conjoint AC/2020/2304/MEF/MB/SGG du 07 Août 2020.

Le Directeur Général

Agence Guinéenne de la Sécurité Routière * AGUISER * Le Directeur Général

Thierno Mamadou BARRY

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail-Justice-Solidarité

Section 0. Avis d'Appel d'Offre (AAO)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National (AAON)

Ministère des Infrastructure et des Transports

Agence Guinéenne de la Sécurité Routière ''AGUISER''

AAO N°: 07/AGUISER/FER/2022

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans les journaux de la place dont entre autres : **Le Souverain N°111** ; Le **Horoya N° 8095** ; Le **JAON°570** du 04 Avril 2022 et sur le site de l'ARMP du 24 Mars 2022.
2. Le Ministère des Infrastructures et des Transports à travers la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de la Sécurité Routière (AGUISER) a sollicité et obtenu un financement du Fonds d'Entretien Routier (FER - SA) dans le cadre de son budget 2022 ; et a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de : **MAINTENANCE ET AMELIORATION DE 08 INSTALLATIONS DE FEUX SEMAPHORIQUES DE LA VILLE DE CONAKRY DANS LES CARREFOURS : NAFAYA, MINISTERE DE LA JEUNESSE, MOSQUEE KEBEYA, KAKIMBO, CENTRE EMETTEUR, NONGO STADE, TANNERIE ET SANGOYA** pour une durée de **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de commencer les prestations.
3. Le Ministère des Infrastructures et des Transports à travers la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de la Sécurité Routière (AGUISER) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la : MAINTENANCE ET AMELIORATION DE 08 INSTALLATIONS DE FEUX SEMAPHORIQUES DE LA VILLE DE CONAKRY DANS LES CARREFOURS : NAFAYA, MINISTERE DE LA JEUNESSE, MOSQUEE KEBEYA, KAKIMBO, CENTRE EMETTEUR, NONGO STADE, TANNERIE ET SANGOYAH.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux **articles 23** et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à **l'article 64** du Code des Marchés Publics.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de **la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de Sécurité Routière (AGUISER), Tel : 628 996 960/663 715 309/660 081 279, E-mail : prmp.aguiser@gmail.com** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres mentionnés ci-dessus du **Lundi** au **Jeudi de 9h à 16h 30mn** et les **Vendredis de 9h à 12h.**
6. Les exigences en matière de qualification sont : ***(voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées).***
7. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics (non applicable)
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, à compter du **05/10/2022** contre un paiement non remboursable de : **Un Million francs guinéens (1 000 000 GNF).** Les paiements seront effectués à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) comme suit :
   - 50% au compte N°4111071 du receveur Central du Trésor ;
   - 30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG.
   - 20% à l'autorité contractante (AGUISER) sur présentation des deux (2) reçus de versement.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais.

9- Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) Exemplaires dont **un (01)** original et trois **(03)** copies à l'adresse ci-après : Personne Responsable des Marchés Publics de la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de Sécurité Routière (AGUISER), dans un délai de Trente (30) jours au plus tard **le 03/11/2022 à 10 heures 00 minute *;***

- ✓ Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date indiquées, seront purement et simplement Rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes ;
- ✓ Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur de la DNCMP, un observateur indépendant de l'ARMP et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse : **salle de réunion de l'AGUISER, le 03/11/2022 à 10 heures 30 minutes *;***
- ✓ Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de : **Six Millions Cinq Cent Mille Francs Guinéens (6 500 000 GNF).**

  Cette garantie demeure valide pendant ***(120) jours.***
- ✓ Les offres devront demeurées valides pendant une durée de ***(90) jours*** à compter de la date Limite de soumission.

10- La législation régissant l'appel d'offres est celle de la République de Guinée.

11- Une redevance de régulation de 0,6% du montant hors taxes du marché sera pris en charge par l'attributaire au bénéfice de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics conformément aux dispositions de l'article 41 du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 et de l'article 2 de l'Arrêté conjoint AC/2020/2304/MEF/MB/SGG du 07 Août 2020.

Le Directeur Général

Agence Guinéenne de la Sécurité Routière Le Directeur Général AGUISER

Thierno Mamadou BARRY